



Analyse de l'environnement

Manitoba

2015



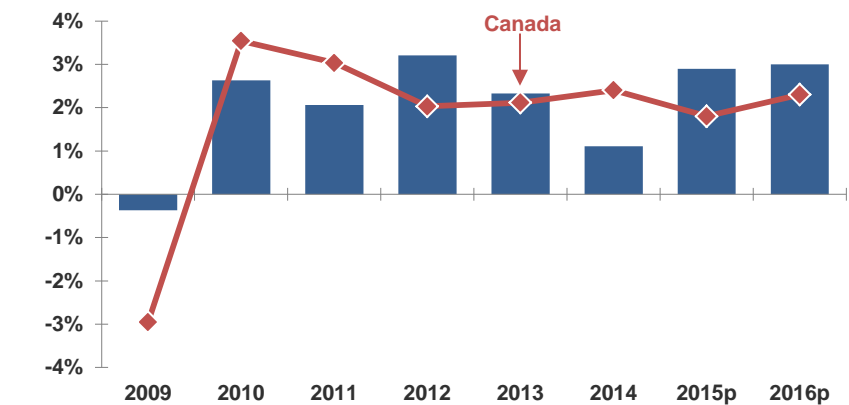
POINTS SAILLANTS

- Le Conference Board du Canada estime que le PIB réel au Manitoba augmentera à 2,9 % et à 3,0 %, respectivement, en 2015 et en 2016.
- Un certain nombre de changements économiques à l'échelle mondiale survenus l'année dernière mèneront à court terme à une performance vigoureuse pour le Manitoba.
- Il est prévu que l'industrie de la construction sera l'une des industries au taux de croissance le plus rapide dans la province, soit une augmentation du PIB de 8,5 % et de 10,7 %, respectivement, en 2015 et 2016.
- L'industrie des soins de santé et de l'aide sociale est devenue peu à peu le plus important secteur d'emploi dans la province.
- Au cours des cinq (5) prochaines années, 61 % de toutes les occasions d'emploi viseront des postes qui demandent d'avoir complété des études postsecondaires ou d'avoir de l'expérience en gestion.
- L'économie du Manitoba montre des signes de vigueur pour les deux prochaines années, et un plus grand nombre de Canadiens sont susceptibles de se tourner vers cette province pour y trouver des possibilités d'emploi.
- La région du Sud-est a connu la croissance moyenne de l'emploi la plus élevée, soit de 2,3 % annuellement entre 2009 et 2014.

APERÇU ET CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Après l'année positive mais loin d'être exceptionnelle que fut 2014, on s'attend à ce que l'activité économique du Manitoba reprenne en 2015 et en 2016. L'an dernier, le PIB de la province a connu une croissance de 2,0 %, le deuxième taux le plus bas parmi les provinces de l'Ouest après celui de la Saskatchewan, laquelle avait connu une croissance exceptionnelle ces quelques dernières années. Le Conference Board du Canada estime que le PIB réel du Manitoba augmentera de 2,9 % et de 3,0 %, respectivement, en 2015 et 2016, faisant de cette province l'un des leaders provinciaux en termes de croissance du PIB à court terme.

Taux de variation en pourcentage d'une année à l'autre du produit intérieur brut en Manitoba entre 2009 et 2016 (prévisions), en dollars de 2007



Sources : Comptes économiques de Statistique Canada, Conference Board du Canada (prévisions)

L'économie diversifiée du Manitoba devrait favoriser une croissance soutenue dans les années à venir, alors que ses voisines de l'Ouest doivent affronter le ralentissement que connaît le secteur de l'énergie. Bien qu'il y ait eu croissance dans l'industrie de l'extraction gazière et pétrolière au Manitoba, la province n'a pas connu la même période de prospérité que d'autres provinces. Plusieurs changements économiques à l'échelle mondiale au cours de l'année écoulée mèneront à court terme à une performance vigoureuse pour le Manitoba. Les principales industries qui connaîtront une croissance appréciable comprennent celles du transport, de l'entreposage et de la construction.

L'industrie du transport et de l'entreposage du Manitoba joue un rôle clé dans le mouvement des biens à l'échelle du pays, ainsi que vers des marchés internationaux via les États-Unis et le port de Churchill. L'industrie constitue 6,5 % du PIB total de la province, et l'on prévoit qu'elle affichera une performance satisfaisante en 2015 et en 2016, alors qu'un certain nombre de facteurs viendront jouer en sa faveur. Les cours plus bas du pétrole et du gaz abaissent les coûts indirects pour les sociétés de transport, ce qui devrait aider à accroître la demande. En outre, le rétablissement de l'économie américaine est appelé à stimuler le mouvement des produits de la foresterie à mesure que se multiplieront les projets de construction. Un dollar canadien plus faible aidera à soutenir la demande américaine de produits manufacturés au Canada.

Le secteur de la construction au Manitoba a ralenti en 2014 avec l'achèvement de certains projets d'infrastructure d'envergure. L'industrie a vu son PIB accuser une baisse de 3,4 % et son taux d'emploi chuter des sommets qu'il avait atteints en 2013. Pour l'avenir, on s'attend à ce que la construction constitue l'une des industries qui afficheront la croissance la plus accélérée dans la province, avec une augmentation du PIB de 8,5 % et de 10,7 %, respectivement, en 2015 et 2016. L'engagement qu'a pris le gouvernement provincial de consacrer 5,5 milliards de dollars entre 2014 et 2018 à l'infrastructure publique contribuera grandement à faire vivre cette industrie. De plus, Manitoba Hydro continue d'ériger des lignes de transport d'hydroélectricité de grande envergure, notamment Bipole III, laquelle s'étend entre la station de conversion de Keewatinohk (au nord-est de Gillam) et la municipalité rurale de Springfield, sur une longueur totale de 1 384 km.

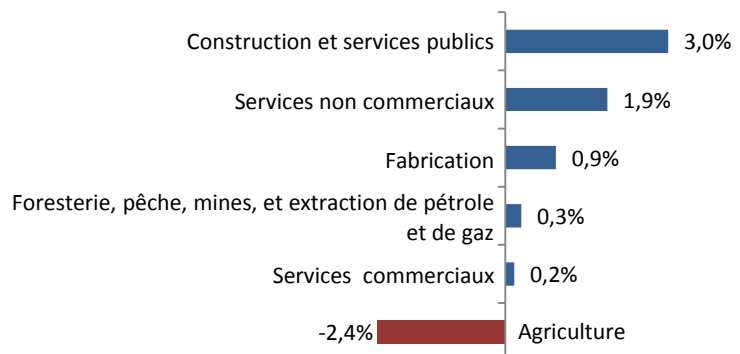
La croissance de l'emploi au Manitoba a été essentiellement nulle en 2014 et n'a augmenté que de 0,1 %. En 2015 et en 2016, toutefois, les projections indiquent une hausse de l'emploi de 1,7 % et de 1,8 %, respectivement, ou de 23 000 emplois, pendant cette période de deux ans. La conjoncture semble ainsi favorable au Manitoba, le dollar canadien plus faible assurant une demande soutenue pour l'activité manufacturière. Le bas prix du pétrole donne une impulsion à la rentabilité du point de vue des exploitants d'entreprises de camionnage, et l'augmentation de la demande pour les produits agricoles devrait être favorable aux bilans de la province.

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL, PROVINCIAL ET LOCAL

Emploi par secteur

Entre 2013 et 2014, la croissance de l'emploi à l'échelle de toutes les industries a été plutôt nulle. La province a ajouté 1 300 emplois, ce qui s'est traduit par une croissance de l'emploi de seulement 0,1 %. Au cours des cinq dernières années, l'expansion de l'emploi dans les services publics a été supérieure à celle de toutes les autres industries, affichant une croissance annuelle de 5,1 %. Les services non commerciaux (éducation, soins de santé et administration publique) ont connu une expansion de 1,9 % pendant la même période, tandis que l'emploi dans la foresterie, l'extraction minière et l'exploitation du pétrole et du gaz a augmenté de 0,3 %. Les emplois dans les services commerciaux, lesquels comprennent le commerce, les services de restauration et les services d'hébergement, ont augmenté légèrement, à 0,2 %.

Le taux de croissance annuel moyen composé de l'emploi par industrie en Manitoba entre 2009 et 2014



Source: Enquête sur la population active de Statistique Canada

Entre 2009 et 2014, l'industrie de production des biens de la province aurait affiché une croissance encore plus forte si elle n'avait eu à composer avec la stagnation de l'industrie manufacturière et un déclin de l'emploi dans le secteur agricole. Bien que les prévisions pour l'industrie manufacturière soient généralement positives, le rétablissement prédit ne s'est pas encore concrétisé. Le nombre de postes rattachés à l'activité manufacturière a augmenté faiblement entre 2009 et 2014, la demande dans cette industrie étant tributaire de la lenteur du redressement économique des États-Unis. Pendant ce temps, l'emploi dans la construction a baissé en 2014 (-2,4 %) après avoir atteint des niveaux records en 2013. Le déclin considérable de l'agriculture (-2,4 %) est symptomatique d'une tendance à la baisse qui a persisté pendant des décennies.

Le secteur de la production des services de la province a affiché un résultat médiocre ces cinq dernières années, l'emploi ayant connu une expansion d'à peine 0,8 %. Seule l'industrie des soins de santé et de l'aide sociale a connu une croissance positive réelle, à 3,6 %, ce qui la place au deuxième rang des industries à la croissance la plus rapide après celle des services publics. Cette croissance a fait des soins de santé et de l'aide sociale la plus grande industrie pour l'emploi au Manitoba. Aujourd'hui, près de 16 % de toutes les personnes employées dans la province travaillent dans l'industrie des soins de santé. Jusqu'à 2010, c'était le commerce qui était la plus grande industrie génératrice d'emplois.

Évolution de l'emploi par industrie, au Manitoba, entre 2009 et 2014

	2014	2009	Part en %, 2014	Taux de croissance sur 5 ans
Total, toutes les industries (x 1 000)	626,5	600,5	100,0 %	0,9 %
Secteur de la production des services	146,9	139,8	23,4 %	1,0 %
Agriculture	24,1	27,2	3,8 %	-2,4 %
Foresterie, pêche, extraction minière, exploit. des carrières, exploit. du pétrole et gaz	6,9	6,8	1,1 %	0,3 %
Services publics	8,2	6,4	1,3 %	5,1 %
Construction	43,9	38,5	7,0 %	2,7 %
Activité manufacturière	63,8	60,9	10,2 %	0,9 %
Secteur de la production des services	479,5	460,7	76,5 %	0,8 %
Commerce	93,5	87,3	14,9 %	1,4 %
Transport et entreposage	37,5	37,1	6,0 %	0,2 %
Finance, assurances, biens réels et location	33,8	34,3	5,4 %	-0,3 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	24,7	24,0	3,9 %	0,6 %
Commerce, construction et autres services de soutien	17,1	21,1	2,7 %	-4,1 %
Services éducatifs	49,4	47,1	7,9 %	1,0 %
Soins de santé et aide sociale	99,2	83,2	15,8 %	3,6 %
Information, culture et récréation	21,8	22,8	3,5 %	-0,9 %
Hébergement et services de restauration	39,5	38,8	6,3 %	0,4 %
Autres services	28,4	28,6	4,5 %	-0,1 %
Administration publique	34,6	36,5	5,5 %	-1,1 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

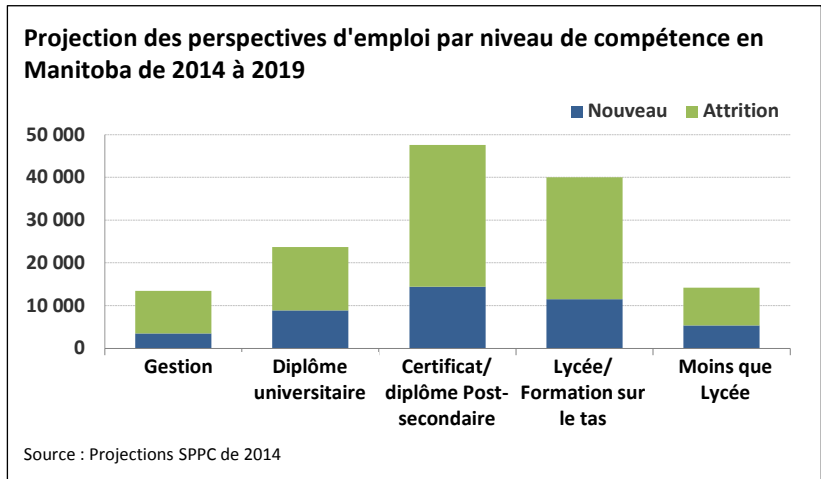
Emploi en fonction de l'âge et du sexe

Entre 2009 et 2014, la plus forte croissance de l'emploi a été observée chez le groupe d'âge de 65 à 69 ans, et la plus faible, chez celui des 15 à 24 ans. Depuis 2009, les personnes plus âgées du Manitoba sont demeurées dans la population active plus longtemps; il en résulte que l'emploi chez les jeunes dans la province a subi une perte nette de 1 100 postes ces cinq dernières années. Cette tendance a été étayée par les 3,1 points de pourcentage d'augmentation dans le taux de participation des plus de 55 ans depuis 2009. La participation pour le groupe d'âge des 15 à 24 ans a perdu 3,6 points, tandis que le taux pour le groupe des 25 à 54 ans est demeuré plus ou moins inchangé.

En 2014, un peu plus de la moitié (51 %) seulement de la population en âge de travailler du Manitoba était de sexe féminin. Le taux de participation tant chez les hommes que chez les femmes a baissé entre 2009 et 2014. Le taux de chômage chez les femmes s'est élevé de 0,4 point pour la période visée; ainsi les deux sexes ont affiché le même taux de chômage en 2014.

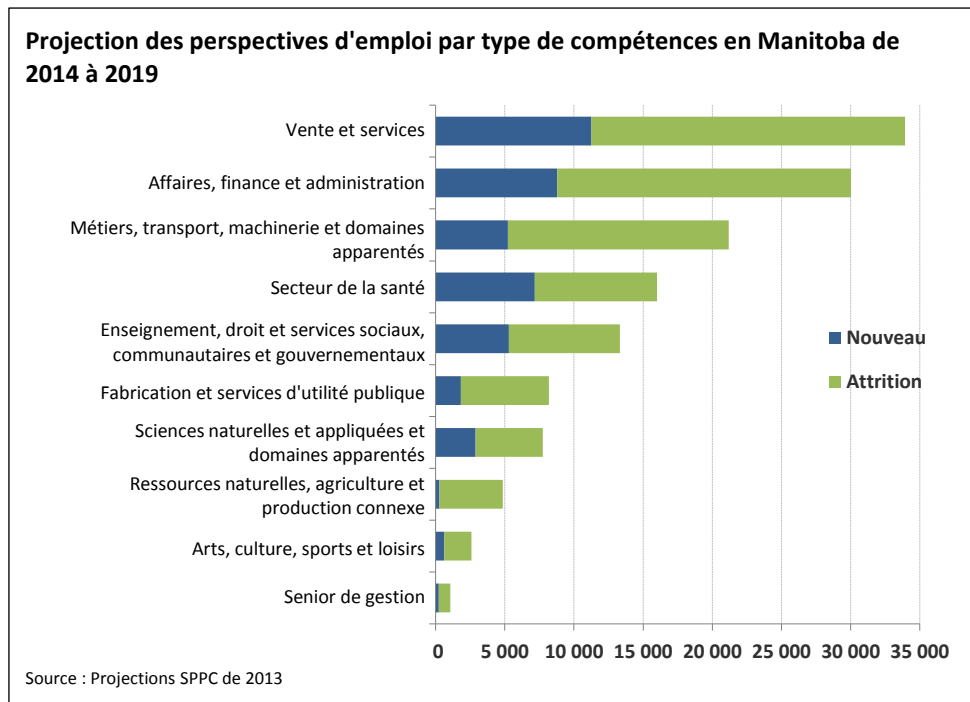
Possibilités d'emploi par niveau de compétence

Au cours des cinq prochaines années, 61 % de toutes les occasions d'emploi viseront des postes qui exigent un diplôme d'études postsecondaires ou de l'expérience en gestion. Les postes qui exigent un diplôme d'études secondaires ou une formation en cours d'emploi représenteront près de 29 % de la demande. Les perspectives pour les personnes qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires sont moins positives. Environ 10 % des possibilités viseront des postes qui exigent moins que d'avoir terminé les études secondaires. À peine plus de 30 % de toutes les occasions d'emploi au cours des cinq prochaines années seront issues de nouvelles créations de postes; la part restante sera le fait de l'attrition (usure des effectifs).



Possibilités d'emploi par type de compétence

Au cours des cinq prochaines années, les possibilités d'emploi au Manitoba seront dominées par trois (3) types de compétence. Les ventes et les services seront en tête avec environ 25 % des possibilités projetées. Les emplois liés aux affaires, aux finances et à l'administration représenteront plus de 20 % des possibilités, et ceux liés aux métiers, aux transports et à la conduite d'équipement, plus de 15 %. C'est parmi les postes de cadre supérieur que l'on prévoit la plus faible croissance, soit à un taux inférieur à 1 %.



On s'attend à ce que l'attrition crée la majorité des possibilités d'emploi projetées dans tous les types de compétence durant les cinq prochaines années; elle sera tout particulièrement marquée au niveau des postes dans le secteur primaire.

Situation du marché du travail local

Entre 2009 et 2014, la tendance positive de l'emploi au Manitoba se reflétait dans toutes les régions économiques de la province sauf une. L'emploi a augmenté dans Winnipeg de près de la moyenne provinciale, alors que les régions économiques du sud et d'Interlake ont connu les gains les plus marqués. Le Sud-est a affiché la croissance moyenne de l'emploi la plus élevée, soit une augmentation de

	2014	2009	Taux de croissance*
Manitoba (x 1 000)	626,5	600,5	0,9 %
Sud-est	57,1	50,9	2,3 %
Centre-sud et Centre-nord	55,1	51,3	1,4 %
Sud-ouest	57,6	56,3	0,5 %
Winnipeg	372,8	359,1	0,8 %
Interlake	49,1	45,2	1,7 %
Parklands et Nord	34,8	37,8	-1,6 %

Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada

2,3 % annuellement entre 2009 et 2014. L'accroissement démographique dans la région était près du double du taux provincial grâce à des gains au chapitre de l'emploi dans la construction, l'éducation, les soins de santé et les finances.

La région économique de Parklands et Nord, étendue et dont la population est éparse, a accusé des pertes d'emplois à un taux annuel de 1,6 % au cours de la période de référence de cinq ans. Cette région est lourdement tributaire de projets d'immobilisations et de l'extraction minière. Comme plusieurs mines de la région approchent de la fin de leur durée de vie utile, la population active est vraisemblablement appelée à diminuer encore plus d'ici à ce que divers projets nordiques accélèrent leur développement. La situation pourrait s'améliorer toutefois, les activités ayant été étendues tant aux mines de Lalor Lake qu'à celles de Reed. Pendant ce temps, les travailleurs spécialisés (métiers) bénéficieront du projet à venir de la construction de la ligne Bipole III de Manitoba Hydro.

Migration interprovinciale

Le Manitoba enregistre ordinairement une nette émigration vers d'autres parties du pays. L'Alberta est la province qui attire le plus grand nombre de Manitobains, suivie de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Depuis 2008-2009, le changement le plus marqué au niveau de l'émigration hors du Manitoba est celui du nombre de résidents qui sont déménagés en Saskatchewan. À l'heure actuelle, 15 % de tous les émigrants du Manitoba quittent la province pour la Saskatchewan, contre 12 % en 2008-2009. L'économie du Manitoba montre des signes de vigueur pour les deux prochaines années, et un plus grand nombre de personnes pourraient considérer les possibilités d'emploi qu'offre cette province.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES SEGMENTS DE LA CLIENTÈLE

Immigrants et nouveaux arrivants

Les immigrants, qu'ils soient résidents permanents ou non, forment une part de plus en plus grande de la population active du Manitoba. Entre 2009 et 2014, la population immigrante totale de la province est passée de 15,7 % de la population totale à un peu plus que 20 %. En fait, au cours de cette période, la nouvelle population immigrante du Manitoba a augmenté plus rapidement que tout autre groupe démographique, soit

à un taux de près de 9,1 % par année. En 2014, les immigrants qui sont résidents permanents représentent près de 20 % de la population manitobaine, soit une augmentation par rapport à 2009, alors que cette part ne s'élevait qu'à 16 %.

Travailleurs autochtones

Les Autochtones représentaient 16,7 % de la population manitobaine totale en 2011, une hausse de 15,5 % par rapport à 2006. À l'échelle nationale en 2011, ils formaient 4,3 % de la population totale. Les regroupements démographiques varient au sein de la population autochtone du Manitoba, la majorité de celle-ci s'identifiant elle-même comme appartenant aux Premières nations ou à la population métis.

En 2011, le taux de chômage chez la population autochtone du Manitoba s'élevait à 13,8 %, soit près de trois fois celui de la population non autochtone (5,2 %). Toutefois, le taux de chômage parmi la population autochtone de la province était plus bas que le taux à l'échelle nationale (15 %).

Tout comme les perspectives d'emploi de la population dans son ensemble, celles de la population autochtone du Manitoba tendent à s'améliorer en proportion du niveau de scolarisation. Toutefois, l'avantage net de la scolarisation relativement à l'emploi pour les Autochtones semble être considérablement plus marqué, faisant passer cette population près du même taux d'emploi que celui de la population non autochtone à niveau de scolarisation égal. En 2011, le taux d'emploi chez les Autochtones sans diplôme d'études secondaires était de 29,1 %, taux considérablement plus bas que celui des non-Autochtones ayant le même niveau de scolarité (43 %). Or, une fois que les Autochtones ont reçu un diplôme d'études secondaires, cet écart s'amenuise de façon notable, soit un taux d'emploi de 61,8 % pour ceux-ci par rapport à 66,8 % chez les non-Autochtones diplômés. Chez les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires, l'écart est pratiquement éliminé, le taux d'emploi atteignant les 73,5 % chez les Autochtones contre 73,9 % chez les non-Autochtones.

Jeunes travailleurs

Le taux de chômage chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) du Manitoba est demeuré inchangé (à 10,7 %) de 2013 à 2014, mais encore près du double de la moyenne provinciale. Depuis 2009, un moins grand nombre de jeunes ont participé au marché du travail, étant donné que les travailleurs âgés ont choisi de demeurer dans la population active. Cette dernière année était la cinquième d'affilée où la participation chez les jeunes était inférieure à 70 %. Avant cela, depuis 1980, le taux de participation des jeunes n'avait chuté aussi bas qu'une seule fois. Près de 45 % des jeunes qui détiennent un emploi ont travaillé à temps partiel en 2014.

Travailleurs âgés

En 2014, les travailleurs âgés de 55 ans et plus représentaient près de 20 % de la population active du Manitoba, contre 18 % en 2009. Par comparaison avec d'autres groupes d'âge, les travailleurs de 55 ans et plus ont dominé la croissance de l'emploi et affiché des gains annuels moyens trois fois supérieurs à la moyenne provinciale. En fait, le nombre d'emplois chez ce groupe d'âge a augmenté de près de 16 000 entre 2009 et 2014.

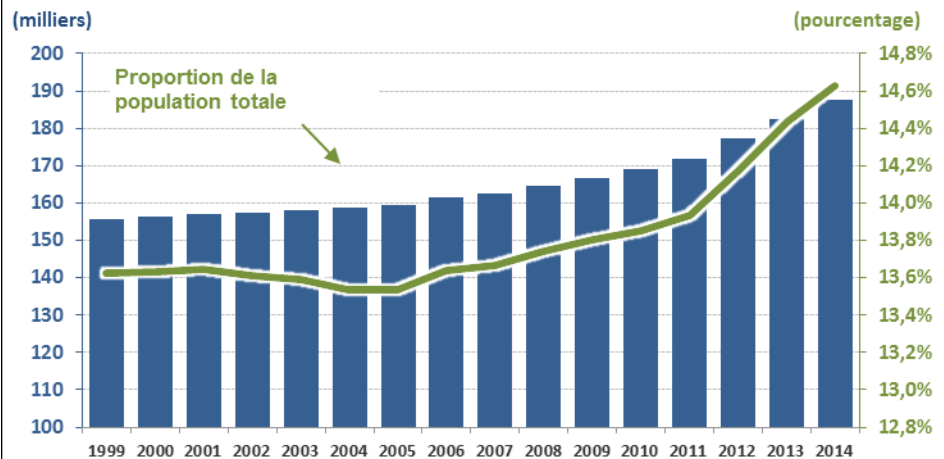
Un nombre de plus en plus élevé de travailleurs âgés sont demeurés dans la population active en raison de la récession de 2009, comme en font foi leurs principales sources de revenu. Bien que les transferts publics demeurent une importante source de revenus principaux, étant restés pratiquement inchangés durant cette période, le revenu d'emploi a augmenté.

Aînés

La population âgée (65 ans et plus) du Manitoba a augmenté de façon constante ces 15 dernières années, passant de 155 600 en 1999 à 187 500 en 2014. La proportion de la population âgée de plus de 65 ans est demeurée d'environ 13,6 % entre 1999 et 2008, mais elle connaît actuellement une augmentation constante, étant passée de 13,8 % en 2009 à 14,6 % en 2014. On prévoit que ce segment continuera de gagner en proportion au sein de l'ensemble de la population dans les années à venir, alors que de plus en plus de membres de la génération du baby-boom atteindront cette catégorie d'âge.

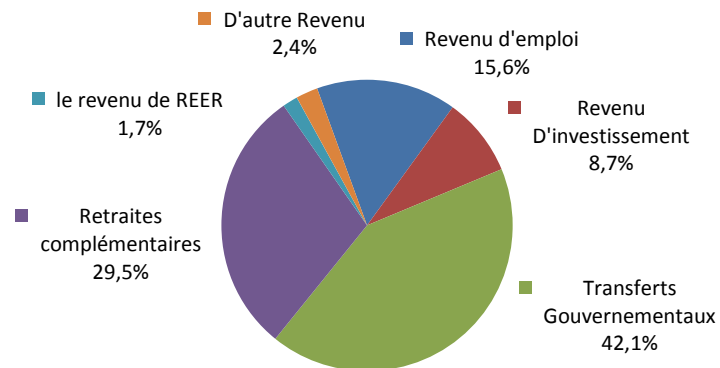
La participation sur le marché du travail continue d'augmenter parmi ce groupe d'âge. En 2004, seulement 8,1 % des personnes âgées de plus de 65 ans y participaient. Depuis ce temps, ce taux a augmenté à 13,9 % en 2014, ayant culminé à 15,6 % en 2013. Le taux de chômage est bas dans cette catégorie d'âge, les programmes gouvernementaux de soutien du revenu devenant alors disponibles à ce groupe.

Variation de la population des 65 ans et plus en Manitoba et de la proportion de ce groupe par rapport à l'ensemble de la population entre 1999 et 2014.



Source : Statistique Canada, estimations démographiques annuelles

Principales sources de revenu chez les personnes âgées en Manitoba en 2012 (%)



Source : Statistique Canada, CANSIM

Travailleurs handicapés

Le Manitoba possède le taux d'invalidité le plus élevé au pays, dépassant la moyenne nationale de 2 points de pourcentage. En 2012, 15,6 % de la population manitobaine déclarait avoir une invalidité, contre 13,7 % de toute la population canadienne. Le taux d'invalidité le plus bas a été enregistré en Alberta (12,5 %), au Nunavut (6,9 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest (8,2 %).

En 2012, le taux de chômage chez les personnes handicapées avoisinait le double de celui parmi le reste de la population, soit 8,6 % contre 4,8 %. En outre, un nombre beaucoup moins élevé de personnes handicapées ont participé au marché du travail; en fait, la participation des personnes handicapées était de seulement 61,7 % contre 81,2 % chez la population non handicapée.

Remarque : Les auteurs ont pris un soin particulier à rédiger ce document en fondant leurs recherches sur des informations sur le marché du travail qui étaient exactes et pertinentes au moment de la publication. Le marché du travail étant en évolution constante, les données fournies peuvent avoir changé depuis la publication de ce document. Nous encourageons les lecteurs à consulter d'autres sources pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'économie et le marché du travail locaux. Les renseignements présentés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles d'Emploi et Développement social Canada.

Préparé par : Région de l'Ouest et des territoires, Service Canada, Manitoba

Pour de plus amples informations, veuillez [contacter l'équipe de l'IMT](#)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par Emploi et Développement social Canada, 2015, tous droits réservés